



Commune de 7620 BRUNEAUT

11, rue Wibault Bouchart
7620 BRUNEAUT

Agent traitant : Nathalie Bauduin – 069.36.29.60 – nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be

Note de synthèse

Direction générale

1. Informations diverses

Comptabilité

2. FINANCES COMMUNALES – 722/16101 : Redevance pour l'accueil extra-scolaire dans les écoles communales dès l'entrée en vigueur du nouveau règlement et jusqu'en 2031. Approbation.

Le Collège communal propose à l'assemblée d'établir une redevance pour :

- L'accueil extrascolaire du matin et du soir ainsi que du mercredi après-midi ;
- L'accueil temps libre lors des journées pédagogiques et des journées assimilées à celles-ci ainsi que lors de l'accueil pendant les stages organisés en période de certains congés scolaires.

La redevance est fixée comme suit :

- L'accueil extrascolaire du matin (6h30 à 7h45) et du soir (16h45 à 18h30) fait l'objet d'une redevance forfaitaire d'un montant de :
 - 0,25 € par 15 minutes pour le premier enfant
 - 0,15 € par 15 minutes pour le second enfant
 - 0,10 € par 15 minutes et ce à partir du 3^{ème} enfant
- L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi fait l'objet d'une redevance forfaitaire d'un montant de :
 - 3,00 € pour le premier enfant
 - 2,50 € pour le second enfant
 - 1,50 € à partir du 3^{ème} enfant
- L'accueil temps libre lors des journées pédagogiques et des journées assimilées à celles-ci ainsi que lors de l'accueil pendant les stages organisés en période de certains congés scolaires du soir fait l'objet d'une redevance forfaitaire d'un montant de :
 - 4,00 € pour le premier enfant
 - 3,00 € à partir du second enfant
 - 2,50 € à partir du 3^{ème} enfant

Les montants de la redevance du matin et du soir sont le cas échéant cumulables.

Tout quart d'heure entamé est dû.

Enseignement

3. Enseignement - Répartition du Capital périodes octobre 2025 - Année scolaire 2025-2026.

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- de fixer le nombre d'emplois au 01.10.2025 comme suit suite à l'avis de la Commission Paritaire Locale de Brunehaut le 04.11.2025 par 9 voix pour et 1 abstention, la répartition du capital périodes, pour le mois d'octobre 2025 :

Enseignement primaire :

	Emplois générés au 01.10	Emplois attribués au 01.10	Fonds Propres
1. Groupe L'Orée du Bois			
a/ Rongy	4	4	
b/ Guignies	3 Franç. 1 + ¾ Angl. 1 + ¼ + 4p Angl. Sec. Lang. + 5p Ed. Phys. Angl.	3 Franç. 1 + ¾ Angl. 1 + ¼ + 4p Angl. Sec. Lang. + 5p Ed. Phys. Angl.	
2. Groupe Scaldis			
a/ Bléharies	3	3	
b/ Laplaigne	3	3	
3. Groupe de La Pierre			
a/ Hollain	4	4	
b/ Wez	3	3	
4. Groupe Les Pépinières			
Lesdain	3 2 ¼ français +1 ¾ néerlandais	3 2 ¼ français +1 ¾ néerlandais	

° 34 périodes Reliquats : Périodes attribuées pour les cours d'éducation physique supplémentaires, et transfert avec l'accord des 4 directions scolaires.

(Selon la Circulaire 9541 du 04.07.2025 – Organisation de l'Enseignement Maternel et Primaire ordinaire pour l'année 2025-2026).

° 3 périodes Flas.

° 12 périodes MC (Missions Collectives).

° 44 périodes AP (Aide Personnalisé P1-P2).

- de fixer le nombre d'emplois au 01.10.2025 comme suit :

Enseignement maternel

	Emplois générés au 01.10	Emplois attribués au 01.10	Fonds Propres
1. Groupe L'Orée du Bois			
a/ Rongy	3	3	
b/ Guignies	3 dont 13 p d'anglais	3 dont 13 p d'anglais	
2. Groupe Scaldis			
a/ Bléharies	2	2	
b/ Laplaigne	2	2	

3. Groupe de La Pierre			
a/ Hollain	2 ½	2 ½	
b/ Wez	1 ½	1 ½	
4. Groupe Les Pépinières			
Lesdain	1 ½ ¾ franç. + ¾ Ndls	1 ½ ¾ franç. + ¾ Ndls	13

° 1 période FLA.

° 13 périodes Fonds propres pour suppléer en maternelles du 01.10 au 19.12.2025

- d'attribuer les fonds propres comme suit :
dans l'enseignement primaire :
20p à Rongy, 8p à Guignies, 2p à Wez (AP) et 2p citoyenneté pour Rongy et Guignies; soit 34 périodes.
 - Pour compenser les transferts de Reliquats donnés.
 - Pour répondre à des besoins spécifiques détectés.
 - Pour répondre aux besoins d'une organisation d'une école en immersion.
 - Pour répondre au surpeuplement et demandes d'aides ponctuelles en classe.

dans l'enseignement maternel :

13p à Lesdain

Jeunesse

4. Plaine de jeux 2026 : organisation – décision

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- d'organiser la plaine de jeux du lundi 06 juillet au vendredi 14 août 2026 à l'école de Bléharies selon les modalités fixées dans la délibération ;
- d'approuver le règlement d'ordre intérieur.

Direction générale

5. Composition politique du Conseil communal - Suite à la déclaration d'apparentement - Etienne LEJEUSNE

6. Assemblée générale d'Igretec - 11.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Igretec invite les autorités communales à l'AG qui se déroulera le 11.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Affiliations / Administrateurs
2. Dernière évaluation du Plan Stratégique 2023-2025 et Plan Stratégique 2026-2028
3. Distribution du second acompte sur dividendes par prélèvement partiel sur les réserves disponibles
4. Recommandations du Comité de Rémunération sur le maintien des jetons de présence et indemnités des membres des organes de gestion et du Comité d'Audit

7. Assemblée générale de CNEO - 12.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale CNEO invite les autorités communales à l'AG qui se déroulera le 12.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Plan stratégique 2026-2028
2. Recommandations du Comité de rémunération

3. Nominations statutaires

8. Assemblée générale de l'Imstam - 16.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Imstam invite les autorités communales à l'AG qui se déroulera le 12.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 24 juin 2025
2. Sortie et nomination de membres du Conseil d'administration de l'I.M.S.T.A.M.
3. Composition des différents organes de gestion: bureau exécutif, comité d'audit et comité de rémunération
4. Approbation du contenu minimum du Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration, bureau exécutif et comité de rémunération, ainsi que des délégations de pouvoirs du Conseil d'administration au Bureau exécutif et à la Fonction dirigeante locale
5. Fixation des rémunérations et jetons de présence, de la Présidence, Vice-Présidence et administrateurs dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur recommandation du Comité de rémunération du 15/10/2025 au Conseil d'administration
6. Plan stratégique 2026-2028
7. Budget 2026-2028

9. Assemblée générale d'Ipalle - 18.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Ipalle invite les autorités communales à l'AG qui se déroulera le 18.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Plan Stratégique 2026-2031;

10. Assemblée générale d'Ideta - 18.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Ideta invite les autorités communales à l'AG qui se déroulera le 12.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Plan stratégique et Budget 2026-2028
2. Modification (Prorogation) du terme statutaire
3. Modification des statuts
4. Divers

11. AIEG - Assemblée générale ordinaire - Point urgent - 17.12.2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver le point d'urgence de l'ordre du jour de l'AG du 17.12.2025 : Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du comité de rémunération.

12. AIEG - Assemblée générale extraordinaire - 17.12.2025

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale AIEG invite les autorités communales à l'AG extraordinaire qui se déroulera le 17.12.2025 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Prise de connaissance des documents préalables à la scission partielle d'ORES ASSETS (projet de scission, rapport écrit et circonstancié du conseil d'administration, rapport du Commissaire réviseur sur le projet de scission partielle asymétrique d'ORES ASSETS et l'absorption par l'AIEG, état comptable intermédiaire au 30 juin 2025 et rapport d'évaluation de l'organe d'administration de l'AIEG sc portant sur les données financières et comptables contenues dans le rapport de l'organe d'administration) et discussion
2. Décision de scission partielle asymétrique d'ORES Assets et absorption du secteur de compte BRUNEAUT électricité (SCBE) conformément au projet de scission établi par les organes d'administration (art. 12 :59 du Code des Sociétés et des Associations)
3. Proposition de transfert partiel du patrimoine d'ORES Assets avec description des éléments d'actifs et de passifs concernés et fixation des conditions dudit transfert au profit de l'AIEG

4. Prise de connaissance de la convention multipartite
5. Agrément de CNEO et Actualisation de la liste des associés
6. Pouvoirs d'exécution
7. Condition suspensive de l'accord du Gouvernement wallon (article 8, §4 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité)

13. Commission Locale de Développement Rural - Désignation d'un représentant communal

Le Collège communal propose à l'assemblée de désigner Philippe Vinckier pour remplacement Pierre Wacquier en tant que :

- représentant communal;
- président de la CLDR.

14. Commission Locale de Développement Rural - Désignation des représentants de la population

PRISE DE CONNAISSANCE des démissions de Mmes PROU Caroline et DUBOIS Nancy et M. GOIS Jean-Christophe.

Le Collège communal propose à l'assemblée de fixer comme suit les membres citoyens de la Commission locale de Développement rural représentant la population sont désignés tels que présentés dans le tableau ci-après :

NOM	Prénom	Village
BACRO	Antoine	Wez-Velvain
BERNARD	Gwennael	Wez-Velvain
BOSSAERT	Marc	Bléharies
BOUCHER	Antoine	Laplaigne
BUSEYNE	Sandrine	Rongy
COPPEZ	Aline	Rongy
DA COSTA	Toni	Bléharies
DE MEY	Alexandra	Hollain
DE VRIEZE	Sonny	Wez-Velvain
DEBRABANT	Eric	Bléharies
DECOTTIGNIES	Jean-François	Bléharies
DESTATSBADER	Sanne	Hollain
DONNEZ	Anne	Rongy
DROUILLON	Bernard	Laplaigne
DUPUCHE	Frédéric	Hollain
DUROT	Alain	Laplaigne
GARNIER	Guillaume	Guignies
HERNES	Carine	Rongy
HOTTEKIET	Baptiste	Rongy
JEAN	Anatole	Hollain

JEANMOTTE	Roxanne	Wez-Velvain
LEJEUNE	Gérard	Laplaigne
MATAGNE	Sébastien	Rongy
MOUGIN	Julien	Guignies
OCKERMAN	Nicolas	Guignies
SZABO	Marie-Odile	Howardries
VAN DURMEN	Sascha	Wez-Velvain
VAN GENECHTEN	Dany	Hollain
WACQUIER	Marie-Paule	Laplaigne
WACQUIEZ	Nathalie	Laplaigne

15. Tax On Pylons III - ratification de la décision du collège communal du 08/09/2025

Le Collège communal propose à l'assemblée de ratifier la délibération du collège communal du 08 septembre 2025 décidant d'adhérer au droit de tirage à destination des pouvoirs locaux et provinciaux décidé par le Gouvernement wallon dans le cadre de l'Accord Tax On Pylons III et de manifester son intérêt pour les dépenses éligibles suivantes :

Catégorie 1 : cybersécurité et services de confiance
audits, outils et formations en sécurité

Catégorie 2 :

Digitalisation des services et démarches administrative des citoyens

Catégorie 3 :

Accompagnement et formation à l'intelligence Artificielle (IA) pour le secteur local

Catégorie 4 : autres projets soutenus par la commune entrant dans la stratégie Digital Wallonie soudans les recommandation du baromètre 2022 de maturité numérique des pouvoirs locaux
Intégration des guichets électroniques aux autres systèmes informatiques.

16. Approbation des procès-verbaux des séances des 11/09/2025, 23/09/2025, 06/10/2025 et 16/10/2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver les procès-verbaux des séances du conseil communal des 11/09/2025, 23/09/2025, 06/10/2025 et 16/10/2025.

17. Questions et réponses d'actualité conformément au ROI

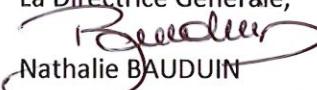
Huis clos

Enseignement

18. Mise à la pension d'un membre du personnel enseignant

19. Enseignement - Mise en disponibilité d'un membre du personnel enseignant



La Directrice Générale,

 Nathalie BAUDUIN